

Je vous remercie tous d'être venus si nombreux

Le 13 novembre 2002 alors qu'un service postal précaire allait disparaître faute de trafic, je sollicitais la poste pour étudier la mise en place d'une présence postale à Martrin
Le point poste est donc une réponse judicieuse, satisfaisant dans la mesure où il est un réel service (reste à la population à l'utiliser)

Beaucoup d'entre vous m'ont interpellé pour me signaler qu'en créant ce point poste je soutenais la politique de démantèlement des services publics
Je réponds : que si la commune veut freiner l'exode, dynamiser son territoire elle doit se donner les moyens de pallier au déficit de l'initiative privée (c'était le multi rural en 1992), pour pallier au déficit du service public c'est le point poste aujourd'hui

Lors de l'ouverture du multi rural , les commerçants des alentours criaient à la concurrence déloyale, ce qui n'était pas totalement faux, mais garder nos communes attractives c'est aussi dans leur intérêt.

Les facteurs sont en droit de penser que ce point poste les concurrencent, faisons le pari que ça pourrait jouer en leur avantage
Sauf erreur pour que les facteurs continuent de travailler il faut que les campagnes soient habitées, si on ne maintient aucun service combien d'habitants vont encore accepter de vivre ici ?

Monsieur Thez j'ai bien noté et j'ai pu vérifier votre intention de dialoguer, mais j'ai aussi retenu vos projets de restructuration de la poste, les élus de ce canton seront à mes côtés pour veiller au maintien de leur service postal (je pense aux plus petites communes : Laval Roquecezière, Montclar)
les salariés, les élus, les clients de la poste doivent savoir à quoi va ressembler la nouvelle organisation

les élus de proximité que nous sommes sont quotidiennement interpellés sur l'avenir des services publics en zone rurale :

la couverture sanitaire mise sous surveillance avec quelques années accordées à l'hôpital de st aff cette même couverture sanitaire remise en cause par une réglementation des gardes ambulancières inadaptée à notre territoire
les dossiers edf, dde dont on connaît l'avenir morose.....

mais nous ne sommes pas responsables des lois qui libéralisent tous les domaines de la vie publique, au risque de détruire le système républicain

(si on continue dans cette logique libérale on nous demandera bientôt de multiplier par trois le loyer de l'appartement de fonction de ce lieu et presque par dix le loyer de ce fonds de commerce je laisse à chacun le loisir de deviner l'avenir)

en précisant que je ne suis ni rétrograde, ni fermé à la modernité, je termine sur une note grave :

Quel avenir pour les services publics dans nos campagnes ? et quel avenir pour nos campagnes sans les services publics ?